

ADMINISTRATION

La CoCoF renonce aux logiciels libres

La Commission Communautaire française renonce au recours depuis une dizaine d'années aux logiciels libres dans son administration, au profit de Microsoft, est-il ressorti vendredi d'une interpellation de la secrétaire d'État Cécile Jodogne (FDF) à ce sujet au Parlement de la Commission Communautaire française de Bruxelles. Cette décision n'est pas du goût du chef de file Écolo Alain Maron, qui juge ce dossier éminemment politique.

L'élu écologiste n'a pas nié que le recours aux logiciels libres engendrait des difficultés, mais celles-ci sont selon lui contournables.

BELGA

Dans sa réponse, Céline Jodogne a expliqué que cette décision s'inscrivait dans un objectif de modernisation de l'administration et de disposer de logiciels plus compatibles avec l'extérieur pour permettre le développement d'interfaces web plus performantes.

L'administration de la Cocof est équipée de 400 ordinateurs, sans

compter ceux de Bruxelles formation. Ceux-ci sont dotés de logiciels libres depuis plus de dix ans, mais aussi d'une ancienne version Microsoft 1997-2003 pour permettre aux fonctionnaires de l'institution francophone

Selon Céline Jodogne, cette décision s'inscrit dans une logique de modernisation de l'administration. d'ouvrir des documents externes.

Mais les évolutions technologiques des dernières années étaient incompatibles avec cette ancienne version.

Selon elle, les licences coûtent 155 000 euros et 45 000 euros pour la formation des agents. Ses propos n'ont pas vraiment convaincu le député Écolo qui dit avoir par ailleurs décelé un certain trouble dans les rangs de la majorité à ce sujet. ■